



© Alexander Kagan

**FRANCE
ASSUREURS**

Prim'Act

//galea

Reims, le 21/09/2023

Journée d'études SACEI

Philippe Bernardi

France Assureurs

Guillaume Leroy

Primact

Maud Vannier-Moreau

Galea



SOMMAIRE

Réforme des retraites

- Impacts pour le secteur

Retraite supplémentaire

- Bilan des réformes récentes
- Contexte économique
- Durabilité
- Perspectives

La loi N°2023-270 du 14 avril 2023

- Effets directs sur :
 - les invalides ;
 - Les autres.
- Les perspectives de la Retraite Supplémentaire
- Quelle réponse aux clients (DRH, particuliers) ?

Retraite supplémentaire

Réformes récentes

1. **Quel bilan tirer des réformes réglementaires récentes en matière de Retraite supplémentaire ?**
 - a. Activité des produits PER et L137-11-2
 - b. Transferts de portefeuilles vers les FRPS
 - c. Remontée du seuil des petites rentes, tables de mortalité genrées -> Sort des prestations de rente dans le temps ?
 - d. Transparence des frais, DDA, déshérence

//

Quelques chiffres

// 80,7 Mds d'encours sur le PER (dont 12,1 sur le PERo)

// 22 agréments FRPS

// Seuil des petites rentes à 110 € (Arrêté 17 juillet) : rachat en capital avoisinant les 40 K€

// Tables genrées (projet de Loi sur l'industrie verte) : écart de rente de l'ordre de 10%

2. Les effets immédiats et différés du contexte économique sur le marché de la retraite ?

- // Remontée des taux et de l'inflation (dynamique des fonds euros ou croissance)
- // Interaction PER / assurance vie (quelle ligne de partage au vu du point sur des sujets tels que la transférabilité des contrats et des questions de seuil ?)

Quelques sujets de débat :**Inflation, taux réels et fonds euros : le grand écart 2019-2023**

- Quel devoir de conseil entre l'assurance vie et les autres produits ? Au sein de l'assurance vie ?

Le PER et l'assurance vie :

- La transférabilité et les seuils des PER + disposition des PER
- La sortie en capital sur les PERO : les enjeux de débat => y-a-t-il encore des produits de retraite ?

Retraite supplémentaire

Risque de Durabilité

3. **Comment le secteur de l'assurance collective fait-il face au risque de Durabilité ?**
 - a. Réglementation, notamment rendu des premiers rapports complets au titre de l'art. 29 LTE au 30/06/2023
 - b. Modification des comportements : Prise en compte du choix des souscripteurs, organisation des opérateurs (gouvernance)

//

Les obligations de communication sur la durabilité

// Les principaux rapports dédiés à la durabilité :

- Rapport **Article 29 de la Loi Energie Climat**
- Rapports relatifs au **SFDR** (Sustainable Finance Disclosure Regulation - règlement UE de divulgation en matière de finance durable)
- **DPEF** (déclaration de performances extra financières)

En tant que risque identifié, la durabilité peut également être évoquée dans les rapports SFCR, RSR et ORSA.

4. **Quelles sont les perspectives en matière de réglementation de la retraite supplémentaire ?**
 - a. En France
 - b. En Europe (IORP, PEPP)

Le régime FRPS 6 ans après :

- Les textes de 2017
- La loi PACTE
- Le nombre d'agréments, l'usage qui en a été fait
- La remontée des taux

Les fonds de pension paneuropéens en 2024 : mythe ou réalité